


	ACTIVITES	CATEGORIES	GYMNASE / STADE	RESPONSABLE / OUVERTURE DES LIEUX	RESPONSABLES TOURNOI	EQUIPE 1	EQUIPE 2	EQUIPE 3	EQUIPE 4	EQUIPE 5	Championnat d'académie
	BASKET-BALL	LP FILLES 15 janvier 2020									0 qualifiée
		LP GARÇONS 15 janvier 2020	LP les Carillons CRAN GEVRIER	LP les Carillons CRAN GEVRIER	JJ ROMEYER Lp Gordini SEYNOD	Lp Gordini SEYNOD 1	Lp Gordini SEYNOD 2	Lp Porte des Alpes RUMILLY	Lp Porte des Alpes RUMILLY 2	LP les Carillons CRAN GEVRIER	1 qualifiée en Savoie le 29 janvier 2020

En cas de forfait, prévenir immédiatement le service départemental / 04 50 51 68 52 - 06 07 68 71 91

Accueil LP garçons : 13H30 - Début des rencontres : 14H00 - Fin des rencontres : 16H15.

Respectez les horaires, il y va du bon déroulement de cette journée. Merci.

Responsable de l'ouverture des centres : Pensez à l'ouverture des centres. Vérifiez les réservations d'installations.

Responsable de tournoi : Penser au livret de l'organisateur. Arbitrage "doublette élèves" dans la mesure du possible. Tous les documents concernant les organisations de rencontres sont disponibles sur le site "unss 74" à la rubrique "Documentation" puis "Les rencontres".

Validation des jeunes officiels : LP garçons: M, Jean Jacques Romeyer. LP Gordini Seynod,

Envoyer le nom des élèves à certifier, plus numéro de licence, établissement et niveau. Tous les documents concernant les jeunes officiels sont disponibles à la rubrique "jeunes officiels".

Inscriptions en ligne sur OPUSS jusqu'au mardi 14 janvier 2020 15h00.

Convivialité : Le service départemental emmènera les boissons ainsi que le goûter.

Feuilles de match : Vont parvenir sur chaque centre : feuilles de matches et médailles.

Formules de rencontre : Formule championnat

Résultats : Faire parvenir les résultats détaillés(classement et détail des matches) par courriel le plus rapidement possible. Renvoyer ensuite licences et feuilles de match ensuite par courrier postal, Merci de votre collaboration.

Temps de jeu : Voir fiche sport nationale https://unss.org/wp-content/uploads/2018/02/FICHE_SPORT_2020_BASKETBALL_24_SEPTEMBRE_2019.pdf et la fiche sport académique sur le site du service régional : https://opuss.unss.org/html/ressources/article/pj/circulaire_acade_mique_basket_ball_EE_2019_2020.1574937561511.pdf et s'adapter en fonction du temps dont vous disposerez réellement .

Licences dématérialisées : lors des compétitions UNSS, la licence peut être présentée sous différentes formes :

- listing des licenciés (sur papier ou sur support numérique),
- licence individuelle (sur papier ou sur support numérique).

À tout moment de la compétition, une vérification peut être effectuée.
Toute licence non conforme entraîne le paiement d'une amende (10€) et impose la justification d'identité.
En cas de non présentation de justificatif de licence, la participation à la compétition est soumise :

- soit à la présentation de l'attestation d'inscription par Internet, certifiée conforme par le chef d'établissement/président d'AS et attestant la présentation du certificat médical de non contre-indication et d'un justificatif d'identité,
- soit à la présentation d'une déclaration sur l'honneur, d'un justificatif d'identité et paiement d'une amende de 10€ par licence non conforme.

En conséquence, pour toute rencontre, les services UNSS doivent prévoir les modalités nécessaires au contrôle des licences et veiller à l'application des dispositions réglementaires, rappelées ci-dessus, en s'assurant que les compositions d'équipes sont conformes.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Article 2 des dispositions statutaires obligatoires pour les AS (décret n°86.495 du 14 mars 1986 (article 2)
- Règlement Intérieur de l'UNSS (articles III.3 – 28 et suivants)

LIONEL CLARET

